

222C2635  
FR0010242511-OP023-AS14

7 décembre 2022

Prorogation de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

**ELECTRICITE DE FRANCE**

(Euronext Paris)

Le 23 novembre 2022, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle avait fixé au 22 décembre 2022 la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société ELECTRICITE DE FRANCE., déposée par Goldman Sachs Bank Europe SE (succursale de Paris) et Société Générale<sup>1</sup>, agissant pour le compte de l'Etat français<sup>2</sup>.

Le 2 décembre 2022, a été déposé devant la cour d'appel de Paris un recours aux fins d'annulation de la décision de conformité de l'offre publique<sup>3</sup> accompagné d'une demande de sursis à exécution de celle-ci.

Dans l'attente de la décision de la cour d'appel de Paris sur la demande de sursis, l'offre publique est prorogée en application des dispositions de l'article 231-34 du règlement général et une nouvelle information sera publiée pour faire connaître le calendrier modifié.

---

<sup>1</sup> Seule Société Générale garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

<sup>2</sup> Cf. D&I 222C2539 du 23 novembre 2022.

<sup>3</sup> Cf. D&I 222C2537 du 23 novembre 2022.